

LE PACTE DESTABILISE

Michel Husson

à paraître dans *Politis*

Après l'enterrement du Pacte de stabilité, l'échec de la Conférence Intergouvernementale sur le projet de Constitution marque l'ouverture d'une crise profonde de la construction européenne. Cette crise est en grande partie l'expression de contradictions non résolues, que l'embellie 1997-2001 avaient provisoirement gommées. Il y a d'abord la politique budgétaire menée en France et en Allemagne, qui s'est révélée incompatible avec les règles du Pacte ; mais pas pour de bonnes raisons, qui tiendraient à la préférence pour une politique économique plus favorable à l'emploi contre l'application aveugle des préceptes "stupides" du Pacte (il fallait le culot minable d'un Raffarin pour suggérer une telle interprétation). En réalité, l'augmentation du déficit budgétaire au-delà des fatidiques 3 % de PIB est, aussi bien en France qu'en Allemagne, le produit d'une politique sans doute encore plus stupide que le Pacte lui-même, qui consiste à baisser les impôts dans une conjoncture adverse.

Le creusement du déficit n'est pas provoqué par une augmentation "keynésienne" des dépenses mais par une baisse des recettes. Elles représentent 14,6 % du PIB dans le budget français de 2003, contre 17 % en 1999. Le simple maintien de ce taux de prélèvement aurait permis, compte tenu de la baisse relative des dépenses, d'amener le déficit en dessous d'un point de PIB. Ce déficit, loin d'être "de gauche", est donc un déficit typiquement libéral, qui revient à servir une rente, sous forme d'intérêts de la dette publique, à cette même couche sociale étroite qui bénéficie des baisses d'impôts. La dette publique qui s'accumule ainsi ne doit donc pas être interprétée comme une charge pour les générations futures, mais comme un instrument de transfert de revenu des contribuables vers les rentiers détenteurs d'obligations d'Etat. Et ce transfert a lieu chaque année : en 2003, il représente une somme considérable qui avoisine les 45 milliards d'euros et constitue l'un des principaux postes du budget. Une véritable politique de gauche consisterait à réduire un tel déficit par une refiscalisation des revenus du capital.

Ce n'est donc pas au nom d'une autre politique que la France et l'Allemagne ont pris leurs distances par rapport au Pacte, encore moins pour défendre un modèle social que chacun des deux gouvernements (qu'il soit de droite en France ou de gauche en Allemagne) s'efforce de « démonter » au moyen par de contre-réformes résolues. L'équilibre budgétaire reste évidemment la cible et – comme c'est déjà le cas à propos de la Sécu –, le déficit va servir de justification à un ajustement néo-libéral, qui passe par une réduction supplémentaire des budgets sociaux, et dans l'immédiat par le recul du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Si la rupture de discipline à l'égard du Pacte ne dessine donc pas une alternative, elle vide de son contenu un instrument de régulation indispensable. Quand on fait une monnaie commune, on se trouve en effet dans une situation nouvelle : il n'y a plus de politique monétaire ou de change possible puisque chaque monnaie nationale s'est fondue dans l'euro. La politique budgétaire est quant à elle libérée d'une contrainte, puisque la dette publique est libellée en euros et non plus en monnaie nationale. Cela rend possible des comportements dits de « passager clandestin » où un Etat s'endette sans en supporter toutes les répercussions, notamment en matière de taux d'intérêt. Elles sont en quelque sorte mutualisées alors que, par définition, le taux de change de la monnaie n'est pas menacé. C'était la fonction technique du Pacte de remplacer la contrainte disparue afin d'empêcher de telles dérives budgétaires.

On peut prolonger ce constat pour montrer que la base économique de la crise réside dans la sensibilité différente de chaque économie nationale à la basse conjoncture et à la baisse du dollar. On pourrait parler ici de « revanche du Club Méditerranée », car ce sont les pays qui sont entrés dans l'euro avec un taux de change trop fort, comme l'Allemagne et la France, qui tirent le plus mal leur épingle du jeu. Sur la dernière décennie, la croissance a été nettement inférieure (1,6 %) dans la « zone franc-mark » (France, Allemagne, Belgique, Luxembourg) par rapport au reste de l'Union européenne (2,3 %) et en particulier à un groupe de pays (Espagne, Royaume-Uni, Irlande et Finlande) qui a connu une croissance moyenne de 2,8 %, voisine de celle des Etats-Unis. Cette différenciation accrue va durablement faire obstacle à la coordination des politiques néo-libérales en Europe.